

Présentation de l'enquête

Le département de la conjoncture de l'Insee effectue une enquête mensuelle auprès des entreprises du secteur concurrentiel sur la situation et les perspectives d'activité dans l'industrie.

Cette enquête fait partie du programme commun harmonisé d'enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et auprès des ménages dans l'Union européenne. Leurs résultats sont publiés par les services de la Commission européenne.

Le champ de l'industrie retenu recouvre les secteurs :

- de l'industrie manufacturière dont :
 - les fabrications de denrées alimentaires et de boissons ;
 - le raffinage¹ ;
 - la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ;
 - la fabrication de matériels de transport ;
 - la fabrication d'autres produits industriels ;
- des industries extractives¹.

¹ Les résultats pour ces secteurs ne sont pas diffusés pour respecter les règles du secret statistique mais sont compris dans les calculs des niveaux agrégés.

Sont exclues les activités des secteurs du soutien à l'extraction d'hydrocarbures (NAF 09.10Z), de l'industrie du tabac (division 12), de la cokéfaction (19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (30.40Z).

L'échantillon utilisé pour cette enquête est constitué d'environ 4 000 entreprises. Il est tiré selon un sondage stratifié sans remise à probabilités inégales. Chaque strate est le croisement d'un secteur d'activité (postes au niveau A129 de la Nomenclature agrégée NA 2008) et d'une tranche d'effectifs. Il est exhaustif pour les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Questions posées

Les **questionnaires** de l'année courante et des années précédentes sont consultables dans la rubrique Sources statistiques du site internet de l'Insee :

Accueil > Définitions, méthodes et qualité > Sources statistiques et indicateurs > Liste des sources statistiques > Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie > Documentation par millésime > puis, par millésime : Processus statistique > Traitement statistique – Documents de collecte

Pour l'année 2022, adresse directe :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2061/processus-statistique>

La plupart des questions de l'enquête mensuelle portent sur les produits fabriqués par l'entreprise. Les questions posées portent sur les thèmes suivants :

- l'évolution passée et prévue de la production
- le niveau des carnets de commandes, totaux et étrangers
- le niveau des stocks de produits finis
- l'évolution prévue des prix de vente
- l'évolution passée et prévue des effectifs
- l'incertitude économique ressentie, par une question sur la facilité à prévoir l'évolution future de la situation de l'entreprise
- les perspectives générales d'évolution du volume de la production pour l'industrie française dans son ensemble
- les perspectives générales d'évolution et des prix des produits industriels pour l'industrie française dans son ensemble.

Les questions sur les évolutions passées se réfèrent à l'évolution au cours des trois derniers mois, celles sur les évolutions prévues à l'évolution au cours des trois prochains mois. Cependant, la question sur l'incertitude ne précise pas d'étendue temporelle.

Toutes les questions conjoncturelles sont qualitatives : elles se présentent sous la forme d'un choix entre trois modalités de réponse : « en hausse », « stable », « en baisse » pour les questions portant sur des évolutions, « supérieur à la normale », « normal », « inférieur à la normale » pour les questions sur les niveaux.

Résultats

Les réponses à une question à trois modalités de type « en hausse », « stable », « en baisse » sont résumées en un solde d'opinion. Le solde d'opinion correspond à l'écart entre le pourcentage de réponses « en hausse » et le pourcentage de réponses « en baisse ».

Les soldes d'opinion issus des questions relatives aux perspectives générales pour l'ensemble de l'industrie sont calculés par moyenne arithmétique simple : ils ne sont ni pondérés, ni redressés.

Pour les autres questions, les résultats sont pondérés, selon un double jeu de poids :

- au sein de chaque strate élémentaire, les réponses individuelles aux nouvelles questions sur l'investissement sont pondérées selon un critère de taille des unités : il s'agit de la pondération primaire. Ce poids est une donnée fournie par l'entreprise et dépend de la question posée : effectif employé pour les questions relatives à la main-d'œuvre, chiffre d'affaires par produit pour les autres questions .
- puis les strates élémentaires sont agrégées aux différents niveaux de la nomenclature d'activités, jusqu'au niveau d'ensemble, en tenant compte de l'importance économique des diverses strates dans le champ de l'enquête. Ces coefficients de redressement, ou pondérations secondaires, sont calculés à partir de sources externes, principalement les comptes nationaux annuels : effectif salarié par secteur pour les questions relatives à la main-d'œuvre, exportations par branche pour les carnets de commande étrangers, production par branche pour les autres questions. Ils sont mis à jour annuellement.

Les séries publiées sont corrigées des variations saisonnières (CVS), quand elles ont une profondeur temporelle suffisante. Une série qui ne comporte aucun caractère saisonnier est présentée comme une série CVS à coefficients nuls et est égale à la série brute. Les effets sont estimés avec JDemetra+, logiciel de désaisonnalisation recommandé par Eurostat. La méthode de désaisonnalisation utilisée est la méthode X13-ARIMA. Les niveaux d'agrégation pour lesquels la saisonnalité est étudiée sont les niveaux de publication. Les indices CVS des postes des niveaux supérieurs sont obtenus en agrégeant les indices CVS qui les composent.

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules répondantes.

L'interprétation des séries doit se faire avec prudence : on privilégiera toujours l'évolution d'une série à son niveau. Toutefois, si l'on veut essayer de qualifier son niveau, la référence doit toujours être la moyenne de longue période de la série pour tenir compte du comportement de réponse usuel des chefs d'entreprise.

Évolution du questionnaire de l'enquête

• **Janvier 2004**

Dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes, le questionnaire de l'enquête trimestrielle de conjoncture sur l'activité dans l'industrie a été légèrement modifié à compter de janvier 2004.

La principale modification concerne la question sur l'évolution prévue des prix de vente : depuis janvier 2004, celle-ci est posée de la même façon dans le questionnaire mensuel et dans le questionnaire trimestriel (janvier, avril, juillet et octobre). Jusqu'alors, aux dates des enquêtes trimestrielles, la question posée était quantitative et les réponses transformées en évolutions qualitatives ; la question était qualitative aux autres dates. Cette différence de traitement rendait délicate la comparaison entre résultats mensuels et trimestriels.

Elle est désormais formulée de la façon suivante dans les questionnaires mensuels et trimestriels :

Évolution probable de vos prix de vente (hors taxes) au cours des trois prochains mois : ↗ ↔ ↘

• **Avril 2021**

Dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes, une question sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises est ajoutée.

Elle est formulée de la sorte :

Dans l'ensemble, l'évolution future de la situation de votre entreprise est actuellement :
facile à prévoir
assez facile à prévoir
assez difficile à prévoir
difficile à prévoir

Le solde d'opinion qui en résulte est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Solde} = (\text{NN} + 0.5 \cdot \text{N}) - (0.5 \cdot \text{P} + \text{PP})$$

où NN = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très négative », N = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « négative » ; P = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « positive » et PP = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très positive ».

L'indicateur synthétique du climat des affaires

Les indicateurs synthétiques du climat des affaires sont calculés au niveau de l'industrie manufacturière ainsi que pour tous ses sous-secteurs définis par les niveaux « A17 » et « A38 » de la Nomenclature agrégée (NA 2008), à l'exception des sous-secteurs de la cokéfaction-raffinage et de la pharmacie. Chaque indicateur résume l'opinion des chefs d'entreprise sur la conjoncture du secteur associé : plus sa valeur est élevée, plus les industriels considèrent que la conjoncture est favorable. Ces indicateurs sont calculés par analyse factorielle. Cette technique permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont très corrélés. Les indicateurs calculés résument en une variable unique la composante commune des soldes d'opinion suivants : production passée, perspectives personnelles de production, perspectives générales de production, niveau des stocks, carnets de commandes globaux, carnets de commandes étrangers. Ces indicateurs sont normalisés de manière à avoir une moyenne de 100 et un écart-type de 10.

L'indicateur de retournement

L'indicateur de retournement vise à détecter le plus tôt possible le moment où la conjoncture industrielle change d'orientation. C'est une variable qualitative non directement observée. L'indicateur se présente sous la forme d'une courbe, retraçant à chaque date la différence entre la probabilité que la phase conjoncturelle soit favorable et la probabilité qu'elle soit défavorable. Il évolue donc entre +1 et -1 : un point très proche de +1 (respectivement de -1) signale que l'activité industrielle est en période de nette accélération (respectivement de nette décélération). Les moments où l'indicateur est proche de 0 sont assimilés à des phases de stabilisation, c'est-à-dire de retour du rythme de croissance de l'activité vers sa moyenne de long terme. Pendant ces phases, les signaux qu'émettent les entreprises sont très variés et ne font donc état d'aucun mouvement prononcé, à la hausse ou à la baisse. La valeur de l'indicateur pour le dernier mois peut être révisée le mois suivant avec l'apport des réponses reçues tardivement, si bien qu'il convient d'attendre au moins deux mois consécutifs pour pouvoir analyser une ample variation comme le signal d'un changement conjoncturel important.

L'indicateur de surprise dans l'industrie

L'indicateur de surprise dans l'industrie est un indicateur calculé à partir des réponses des entreprises aux questions sur l'évolution de leur production passée et prévue. Il mesure l'écart entre les réponses des entreprises à la question sur les perspectives de production de l'enquête du mois m-3, et celles sur la production passée de l'enquête du mois m. Il vise à donner une indication de la surprise conjoncturelle qu'ont connue les entreprises sur le dernier mois.

Pour en savoir plus

- L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie : présentation et méthodologie
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1205/>
- Sur l'indicateur de retournement et l'indicateur de surprise, voir le dossier : « De nouvelles avancées dans l'utilisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee pour le diagnostic conjoncturel », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2015
- Dossier : « De nouveaux indicateurs de climats des affaires sous-sectoriels pour améliorer le diagnostic conjoncturel », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2016
- *Nouveautés relatives aux enquêtes de conjoncture auprès des entreprises – octobre 2021*, note disponible dans l'onglet Documentation de l'*Informations Rapides* « Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie - octobre 2021 » parue le 21 octobre 2021.
- Le programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union européenne, sur le site de la Commission européenne (en anglais) :
https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/indicators-statistics/economic-databases/business-and-consumer-surveys_en